



SÉLECTION DE CONSULTANTS

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Titre de la mission : Programme de Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest- Communication et Sensibilisation

I. APERÇU DE LA MISSION

La Commission de la CEDEAO invite les entreprises de communication éligibles à indiquer leur intérêt à fournir des services de communications pour le Programme de Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest (WACOMP). Ces services comprennent la mise en œuvre de la stratégie de communication, les communications hors et en ligne, la sensibilisation des communautés, le renforcement des capacités de communication et la sensibilisation, entre autres activités.

Les agences intéressées doivent fournir des renseignements indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services (selon les exigences décrites ci-dessous). Une ou plusieurs entreprises seront sélectionnées conformément aux procédures définies par la CEDEAO. Les entreprises sélectionnées seront maintenues en tant qu'agences préqualifiées pour les projets de communication du WACOMP au cours de la mise en œuvre quinquennale du Programme.

Pays concernés :

- Burkina Faso
- Bénin
- Cap-Vert
- Cote d'Ivoire
- Gambie
- Ghana
- Guinée-Bissau
- Guinée
- Libéria
- Mali
- Mauritanie
- Nigeria
- Sénégal
- Sierra Leone
- Togo

II. DESCRIPTION DE LA MISSION

Le Programme de Compétitivité de l’Afrique de l’Ouest (WACOMP) a été développé dans le cadre du 11^{ème} Programme Indicatif Régional du Fonds de Développement de l’Union européenne (FED) pour un montant de 120 millions d’euros.

Le Programme vise à appuyer plusieurs chaînes de valeur sélectionnées aux niveaux national et régional afin de promouvoir la transformation structurelle et un meilleur accès aux marchés régionaux et internationaux, tout en tenant compte des préoccupations sociales et environnementales. Son objectif est de renforcer la compétitivité des pays d’Afrique de l’Ouest et d’améliorer leur intégration dans le système commercial régional et international. Pour atteindre cet objectif primordial, le Programme travaillera à :

- améliorer la performance, la croissance et la contribution à l’industrie, au commerce régional et aux exportations de chaînes de valeur sélectionnées, et
- améliorer le climat des affaires aux niveaux national et régional.

Le Programme, qui est aligné afin d’appuyer la mise en œuvre des politiques et programmes régionaux de l’Afrique de l’Ouest, y compris la politique industrielle commune de l’Afrique de l’Ouest (WACIP), le Programme du système Qualité de l’Afrique de l’Ouest (PSQAO) et la stratégie de développement du secteur privé de la Communauté Economique des États d’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), jouera un rôle déterminant dans la création des fondations et la promotion de l’accès des pays d’Afrique de l’Ouest au Plan d’Investissement Extérieur (PIE) de l’UE.

Les tâches de communication seront ventilées en plus petits groupes de tâches et transmises pour soumissions d’offres aux entreprises qui répondront à cette annonce et qui seront préqualifiés. Chaque groupe de tâche couvrira une partie distincte du travail de communication et s’étendra sur une période déterminée, généralement entre trois mois et un an. Chaque groupe de tâche aura un objectif fixé, dans un lieu spécifique. Pour toutes les tâches, l’agence devra :

- Travailler en étroite collaboration avec les points focaux désignés de la Commission de la CEDEAO et tout autre partenaire désigné, ce qui permet d’assurer le suivi et l’orientation au cours de l’exécution.
- Mettre en œuvre une stratégie informative de communication efficace et un plan tactique clair au niveau régional
- Fournir à la CEDEAO les outils nécessaires pour prendre en charge et mettre en œuvre le plan de communication à long terme.
- Fournir un appui pour faciliter la contractualisation avec les principaux médias des pays afin d’assurer la couverture médiatique des réunions, séminaires et autres événements.
- Fournir un appui à l’organisation des émissions de télévision et à la réalisation des spots télévisés afin de faciliter la diffusion des activités et des résultats du programme.
- Fournir un appui pour la réalisation d’un court métrage sur les activités et les réalisations du projet selon les besoins

- Produire des rapports d'étape à intervalles convenus (par ordre de tâche).

III. Eligibilité

Les restrictions d'éligibilité ci-dessous s'appliquent :

- L'agence de communications devrait avoir une expérience de travail d'au moins cinq ans dans les relations publiques, la communication, la sensibilisation des médias, la publicité et/ou l'engagement des parties prenantes.
- Il est attendu que l'agence de communication ait un réseau de contacts locaux, médiatiques et/ou de communications pertinents, y compris avec les médias privés.
- L'agence de communication devra démontrer son expérience dans l'organisation de campagnes de communication publique et/ou d'événements, y compris la supervision de la logistique des événements, le développement de contenu et la sensibilisation/exécution.
- L'agence doit avoir la capacité, sous forme de ressources et de technologies (internes ou sous-traitantes), de mener des activités de communication dans les délais et les budgets convenus.
- L'agence de communication devra démontrer de l'expérience en cartographie et en ciblant les auditoires et en présentant des études de marché réussies (enquêtes et focus groupes) à l'interne ou par l'entremise d'une firme d'enquête réputée.
- Une expérience antérieure de travail sur la facilitation des échanges ou des campagnes de sensibilisation similaires du public avec des partenaires de développement, des ONG internationales ou la société civile est souhaitable
- Une Capacité à travailler dans l'une des langues suivantes : anglais, français et/ou portugais. Les exigences spécifiques varient selon l'ordre de tâche, aussi prière de bien vouloir spécifier vos capacités dans votre soumission.
- Une Capacité d'exécution de missions de communication dans deux ou plusieurs des pays suivants : Bénin, Côte d'Ivoire, Cabo Verde, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et Burkina Faso. NB : la sélection ultérieure pour un groupe de tâches spécifique nécessitera d'avoir la capacité de l'exécuter dans le pays ou les pays concernés.

IV. EXIGENCES DE SOUMISSION

La Commission de la CEDEAO invite maintenant les entreprises éligibles à manifester leur intérêt à fournir les dit services. Les entreprises intéressées doivent fournir des renseignements indiquant qu'elles sont qualifiées pour effectuer les services (brochures, description de missions similaires, expérience dans des conditions similaires, disponibilité de compétences appropriées parmi le personnel, etc.)

Veillez décrire spécifiquement dans quels pays le consultant effectuera des activités, les langues, les années d'exercice, un travail pertinent, un réseau/contacts, des ressources/technologies, des récompenses/réalisations/distinctions reçues. Veillez noter que la taille totale de toutes les pièces

jointes doit être inférieure à 5 Mo et contenir 30 pages ou moins. Les consultants peuvent s'associer afin d'améliorer leurs qualifications.

Les entreprises intéressées sont invitées par la présente à soumettre des manifestations d'intérêt.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises, en anglais, par voie électronique à l'adresse info-wacomp@ecowas.int. La date limite pour les soumissions des manifestations d'intérêt est fixée au 09 juillet 2020.

V. Notes

À la suite de cette invitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte d'entreprises qualifiées sera officiellement invitée à soumettre des propositions. La présélection et la sélection seront assujetties à la disponibilité du financement.

Seules les entreprises présélectionnées recevront une notification. Aucun compte rendu ne sera fourni aux entreprises qui n'ont pas été présélectionnées.